


JOURNAL	L'HEBDO	
DATE	Jeudi 18 avril 2024	

Trois nouvelles filières de tri dans les déchetteries de Cyclad



Deux bennes de tri pour la laine de verre et de roche ont été installées au centre de valorisation de Surgères - © Noah Citerne (stagiaire)

Les jeux et jouets, les articles de bricolage et de jardinage ainsi que les produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment, s'inscrivent dans de nouvelles filières de tri. Depuis le 1^{er} mars, les territoires d'Aunis et de Saintonge équiperont leurs déchetteries.

Les déchetteries et centres de valorisation du syndicat mixte Cyclad, font partis des premiers en France à adopter le concept de filières à responsabilité élargie des producteurs (REP). Ainsi, les producteurs de certains produits versent une éco-contribution financière à un éco-organisme comme Cyclad, qui s'occupe du traitement de leurs déchets. Conformément à la loi AGECE du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, une grande partie des consignes de tri évolue. L'objectif selon le ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, est de réduire les quantités de déchets destinés à être enfouis ou incinérés, et de favoriser le tri des matériaux, le recyclage et le réemploi. Vendredi 11 avril, à Surgères, une visite du centre de valorisation, avait lieu avec Étienne Vitré, directeur de

Cyclad et Marie Lepage, responsable déchetteries, afin de comprendre les enjeux de ces nouvelles filières REP, notamment celle dédiée aux produits et matériaux de construction et du bâtiment.

42 millions
de tonnes de déchets
par an

Le secteur du bâtiment représente environ 42 millions de tonnes de déchets par an, soit l'équivalent de la quantité totale de déchets produits annuellement par les ménages en France selon les données du ministère de la Transition Écologique. Dans le cadre du déploiement des nouvelles filières pour les objets et matériaux de construction du bâtiment, Cyclad affirme que « les professionnels seront progressivement invités à apporter les déchets issus de chantiers aux différents points de reprises développés par les vendeurs de matériaux sur le territoire ». Ces changements visent à permettre un tri plus adapté en déchetterie, et donc une facture moins importante pour

les structures comme Cyclad. Et pour les entreprises de travaux, cela signifie que les déchets du bâtiment seront peu à peu repris gratuitement.

« Il existait encore seulement 20 gestes de tri il y a 20 ans, aujourd'hui on en compte une cinquantaine », indique Étienne Vitré, en insistant sur le développement et l'ampleur que prennent les consignes de tri dans les déchetteries. Plus simplement, pour les habitants, les déchets acceptés sont les mêmes, seules les consignes de tri évoluent.

Avec cette multiplication des consignes et bennes de tri, les agents valoristes de Cyclad ont suivi une formation en interne et un guide de poche leur a été confié. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux les usagers, répondre à leurs interrogations et les informer des bonnes consignes à respecter avant de les orienter vers les zones de dépôt et de tri.

Plastique, laine de verre et de roche, jouets...

En effet, les usagers vont devoir placer les objets dont ils veulent se débarrasser avec plus de précision et d'attention pour faire gagner du temps aux agents. Seulement, ils ne connaissent pas toujours les différents gestes. Par exemple, les jouets de plus de 80 cm doivent être triés à part des autres plus petits. La laine de roche ne doit pas être triée avec la laine de verre. Ces dernières peuvent être différenciées par leur couleur, ou la présence d'un caractère abrasif sur la laine de roche. Pour finir, le plastique rigide ne doit pas être trié avec le plastique souple. Un niveau de détail important, c'est pour cela que les agents demandent aux usagers de faire preuve de compréhension et d'attention aux nouvelles méthodes de tri. Mais pas de panique ! Les réseaux sociaux et le site internet de Cyclad sont là pour vous aider et expliquent l'ensemble des changements et les nouveautés.

Noah Citerne (stagiaire)



Box de tri pour les jeux, jouets et articles de bricolage et jardinage - © Noah Citerne (stagiaire)